

A l'étonnement de ses médecins triomphant à nouveau de ses malaises Le maréchal Pétain reprend des forces

Port-Joinville, 5. — Le maréchal Pétain qui, depuis trois jours, lutte avec tout ce qui lui reste de forces contre la 4^{ème} rechute de sa récente congestion pulmonaire, résiste d'une façon qui déroute jusqu'à ses médecins.

Le capitaine Gallon a rédigé, mardi matin, le bulletin de santé suivant :

« Persistance de l'amélioration de l'état général. Légère atténuation du signe pulmonaire. Pouls assez irrégulier, mais bruits cardiaques assez bien frappés. Température 37 degrés, pouls 80, tension artérielle 13,2 ».

En dépit de tous les pronostics, il semble donc que le maréchal, dont on annonçait dimanche qu'il était à la dernière extrémité, a depuis lors, repris quelque force.

Le bulletin de santé publié à 18 h., confirme en effet :

« Etat sensiblement stationnaire. Le malade a passé une bonne journée. Légère reprise de l'alimentation. Température 37,4. Pouls 88 ».

On estime dès à présent que, sauf accident, le maréchal pourrait peut-être une fois de plus

surmonter, mais momentanément, sa dernière défaillance.

A six semaines d'intervalle, tous ceux qui, à des titres différents, s'étaient déjà rendus à l'île d'Yeu au moment où l'on croyait imminent le décès du maréchal Pétain, s'y retrouvent de nouveau. « L'Hôtel des Voyageurs », l'unique hôtel de Port-Joinville, à peu près désert jusqu'à l'arrivée des estivants, a été rapidement envahi par d'innombrables touristes et par les membres de la famille Pétain, qui avaient estimé, à la lecture des bulletins de santé publiés samedi et dimanche derniers, devoir gagner d'urgence l'île d'Yeu.

On apprend aujourd'hui seulement que les craintes formulées dimanche par les médecins étaient d'autant plus justifiées que le maréchal avait sombré la veille dans un état comateux dont, seul, un traitement énergique a réussi 48 heures plus tard à le tirer.

Aucun des bulletins de santé n'a, du reste, fait allusion à ce symptôme particulièrement inquiétant.

L'étonnement est donc d'autant plus grand à l'île d'Yeu d'apprendre que, peu à peu, le maréchal Pétain, malade presque centenaire, soit susceptible sinon de se relever d'une succession de malaises graves, du moins, de survivre pendant une période courte, certes, mais toujours impossible à déterminer. Car personne n'imaginait que la constitution du malade, si exceptionnelle fut-elle, lui eût permis de résister aussi longtemps à des à-coups rapprochés qui, à maintes reprises, ont laissé croire que la longue existence du maréchal était pratiquement terminée.

Du reste, les membres de sa famille ont déclaré qu'ils avaient certes constaté sur le visage du maréchal, qu'ils n'avaient pas vu depuis un mois, de nouveaux signes d'amaigrissement et de fatigue, mais Mme De Morcourt, la nièce du maréchal et M. Dominique Girard, son neveu, ont exprimé l'opinion qu'il pouvait vivre quelque temps encore.

Le Colonel Coumel à l'île d'Yeu
Le colonel Coumel, professeur à l'Hôpital militaire du Val de Grâce,

ce, est arrivé mardi soir à l'île d'Yeu.

Il s'est refusé à toute déclaration relative à la mission dont il est officiellement chargé. C'est la troisième fois en un mois que le praticien se rend au chevet du maréchal Pétain. On sait qu'il a fait partie de la Commission médicale désignée par le gouvernement pour faire connaître récemment son avis sur la possibilité d'un transfert. Cette commission, on le sait également, a fait connaître qu'à son avis cette possibilité devait être écartée.

NOS TROUPES MAINTIENNENT LEURS LIGNES sur la rivière Day où 4.000 Viets sont tombés

Hanoi, 5. — Les pertes franco-vietnamiennes après les combats de la rivière du Day sont actuellement estimées à 150 tués, 200 blessés et 60 disparus. En tenant compte des pertes subies sur ses arrières par l'aviation et l'artillerie, le Viet-Minh aurait eu 4.000 tués et blessés depuis le début de la bataille.

On estime dans les milieux de l'Etat-Major Français que la première phase de la bataille du Day est maintenant terminée. Le commandement français avait eu connaissance des mouvements du Viet-Minh à la fin de la semaine dernière. Il a pu envoyer à temps des unités à Phu et Nhon-Binh et préparer les communications sur ses arrières du front.

Aussi dès le déclenchement de l'attaque du Viet-Minh, le dispositif

Franco-Vietnamien joua parfaitement et après trois jours de bataille nos troupes reprennent l'initiative de l'opération leur objectif étant de garder le contact et de détruire au maximum le potentiel humain du Viet-Minh ainsi que de nettoyer la zone d'infiltration comprise dans le triangle Phu - Nhon-Binh - Nam-Dinh.

Aujourd'hui les forces Franco-Vietnamiennes tiennent tout le front. Les axes de communication à l'intérieur sont dégagés et des opérations de nettoyage sont en cours pour éliminer un millier de Viets infiltrés derrière nos lignes.

A l'Ouest de Phatdiem, le Viet-Minh a attaqué violemment mais sans succès les postes de Gai-Tri et de Ngoc-Lan. Le poste de Yen-Cua a été également assailli.

L'ennemi qui avait pénétré à l'intérieur du poste après trois jours de siège a été rejeté à la rivière. L'armée de terre, l'artillerie, la marine et l'aviation ont dû mener des combats acharnés.

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre de Tassigny ont eu lieu mardi matin à Moulon-en-Jarret (Vendée). Une foule considérable était venue de toute la région. M. Le Tourneau, ministre des Etats Associés représentait le gouvernement, les honneurs étaient rendus par 60 parachutistes en bérets rouges, une compagnie du 8^e R.I. Colonial, un peloton de Gardes Républicains, des Anciens de Rhin et Danube et du Corps Expéditionnaire d'Extrême-Orient.

La suite d'un violent combat au cours duquel ils ont épuisé toutes leurs munitions, et devant la supériorité numérique des assaillants, les policiers ont dû « décrocher » non sans avoir eu 6 tués et 3 blessés.

Une femme cambodgienne, qui se trouvait dans la camionnette qui les transportait, a été massacrée et trois personnes dont deux enfants, ont été emmenés par les rebelles.

MARGARET CHEZ MARGARET. — Mme Margaret Truman a rencontré à Londres, pour la première fois, la princesse Elizabeth et Margaret.

REVENUS DE LOIN. — Le duc et la duchesse de Bragança vont quitter l'hôpital de Thionville où ils se trouvent depuis leur accident de voiture.

MORT DE KOUSSEVITSKY. — L'ancien directeur de l'Orchestre Philharmonique de Boston est décédé à l'âge de 77 ans.

LA « SANA » EN DEUIL. — M. Gabriel Cognacq, directeur des grands magasins de la Samaritaine, est décédé à Paris.

DES RATES A LA R.A.T.P. — Pour exprimer son mécontentement, le personnel de la R.A.T.P. a appliqué strictement le règlement. D'où retards de 15 minutes sur certaines lignes.

TRIDUUM EN L'HONNEUR DU BIENHEUREUX PIE X
Cité du Vatican, 5. — Le triduum solennel en l'honneur du bienheureux Pie X s'est ouvert mardi matin à Saint-Pierre par une messe basse que le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, Primate des Gaules, a célébrée au petit autel dressé près de la chaise renfermant le corps du Saint Pape.

Plus tard, devant une foule nombreuse, le cardinal Clemente Micara, vicaire de Rome, a chanté une messe solennelle.

3 JUMEAUX de Valenciennes
« BONS POUR LE SERVICE »

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

Les obsèques du Lieutenant Bernard De Latre en Vendée

P. REQUILLART FILATURE DE COTON — TOURCOING —

LES JOURNAUX

La réponse de Moscou

PARCE que la Conférence du Palais Rose était dans l'impasse et qu'il semblait bien que les délégués ne pouvaient plus qu'y perdre leur temps, les nations occidentales avaient ainsi directement le gouvernement russe en lui demandant s'il voulait ou non une rencontre des quatre Grands.

Moscou a répondu et les journaux analysent cette réponse qui, comme on pouvait s'y attendre, ne résout rien.

Cette réponse est d'ailleurs fort habile, comme le souligne Roger Massip, du FIGARO.

La réponse russe, quelle que soit la mauvaise foi qui l'inspire, est fort habile. Les Occidentaux avaient voulu sortir de l'impasse et placer les Russes devant leurs responsabilités. Moscou les ramène au Palais Rose.

On assure que la diplomatie française était hostile à la fameuse note de jeudi dernier, mais que les objections de M. Parodi furent vainues. Il fallait en tout cas une certaine naïveté pour imaginer que M. Gromyko allait répondre avec netteté par un oui ou par un non.

M. Gromyko s'est nettement dérobé. Et l'on se réunira de nouveau, demain, pour la 66^e fois... La Conférence du Palais Rose continue donc. Elle continue pour le plus grand bénéfice de la propagande soviétique.

Ainsi la soirée du Palais Rose va continuer, constate avec quelque dédain Robert de Saint-Jean, du PARISIEN LIBRE.

Autrefois, les conférences avaient une fin, comme les pièces de théâtre. Aujourd'hui, quand la comédie est jouée, le rideau ne tombe pas pour autant... Chacun des acteurs veut laisser au voisin la responsabilité de montrer la porte de sortie afin de pouvoir, ensuite, accorder en conséquence les grosses caisses de la propagande... Demain (ou après-demain ?), la pièce prise du Palais Rose continuera donc, si l'on peut dire, une existence posthume. Les délégués épuiseront sans doute le besoin d'espace de plus en plus réduits, et de rendre celles-ci aussi brèves que possible... Le scénario durera bien encore une douzaine de jours, jusqu'à nos élections. Une dernière chance, faible, il est vrai, est donc laissée aux experts en finasseries diplomatiques et en camouflages destinés à sauver la face...

Ce qu'on raconte

STATISTIQUE

La première législature de la 1^{re} République aligna de 1871 à 1901 10 ministères. Pour le composer, il a fallu 88 ministres : 28 socialistes, 25 M.R.P., 13 radicaux, 16 P.R.L., 1 indépendant ou Paysans, 3 U.D.S.R. et 3 communistes.

L'investiture a été accordée onze fois. La question de confiance a été posée trop souvent pour que la mémoire humaine puisse en garder le souvenir. On sait néanmoins que M. Georges Bidault en est le recordman. Il l'a posée 13 fois, la 13^e lui ayant été fatale : un coup à vous rend superstitieux !

M. Bidault a battu aussi, avec MM. Robert Schuman et Jules Moch un record de longévité : ces trois hommes ont été le plus longtemps ministres.

HOMONYMIE

MADEMOISELLE Marie Bidault veut-elle marcher sur les traces de son frère ? Elle se présente aux élections dans l'Allier, sur une liste M.R.P.

Elle a une concurrente sur la liste communiste du même département, en la personne de Mme Suzanne Bidault. Il ne s'agit pas d'un sombre drame de famille, mais seulement d'une curieuse homonymie. Mme Suzanne, sténodactylo de son métier, n'a aucun lien de parenté avec M. Georges et Mme Marie.

Les électeurs auront quand même du mal à s'y retrouver, d'autant plus que M. Georges Bidault demande le renouvellement de son mandat dans le département voisin : La Loire. Il y est apparenté notamment avec M. Jean Masson (S.F.I.O.) et en concurrence avec M. Albert Masson (communiste).

Etablissements D. LEURENT FILATURE DE LIN ET D'ETOUPE du 25 au 100 anglais

RONCQ - 222, rue de Lille - Tél. 26-40 et 26-41 Tourcoing

Errol Flynn
Alex. Smith

MONTANA

Au Far-West rien de nouveau

Sacha Guitry

DEBURAU

Les Enfants sans Paradis

ERROL FLYNN n'aura pas fréquenté longtemps les salons de la famille Forsythe. Le voici de retour dans la Prairie où il enfourche son septième Western. Mêlé à la lutte des bergers et des éleveurs de gros bétail à l'époque de la grande migration vers l'Ouest, il a pour adversaire une jeune femme, Alexis Smith, qui défend ses troupeaux avec autant d'énergie que les rudes cavaliers qui l'entourent. Mais il n'est pas si fier qu'il ne cède finalement à l'amour...

Sur ce scénario classique, Ray Enright a réalisé un technicolor à grand spectacle qui balaye les immenses plaines du Montana du souffle de l'Aventure. Errol Flynn et Alexis Smith, qui furent déjà réunis dans « Gentleman Jim », forment le couple parfait du Far-West.

JEUNES GENS ET ADULTES.

La chauve-souris

Le cinéma autrichien qui n'a guère fait parler de lui depuis la guerre nous présente aujourd'hui la « Chauve-souris ». Préférer laisser aux étrangers le soin de peindre la Vienne d'aujourd'hui (« Le Troisième Homme », « Quatre dans une Jeep », le récent, « Gela de Bolivar », etc.) plutôt que les chers souvenirs d'après-guerre. Le scénario inspiré de Johann Strauss évoque les somptueuses soirées avec un grand luxe de mise en scène. Les plus belles valses de Strauss chantent la joie de vivre à l'époque où le Danube était encore bleu.

ADULTES.

LE CADRAN DES FILMS

EN FAMILLE.

Odettes, agent 8 23 (Lilac) : 10 h. 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

ADULTES.

Deburau (Garnie) : 14 h. 20 h. 26 h. 32 h. 38 h. 44 h. 50 h. 56 h. 62 h. 68 h. 74 h. 80 h. 86 h. 92 h. 98 h. 100 h.

— (Bellevue) : 13 h. 15 h. 17 h. 19 h. 21 h. 23 h. 25 h. 27 h. 29 h. 31 h. 33 h. 35 h. 37 h. 39 h. 41 h. 43 h. 45 h. 47 h. 49 h. 51 h. 53 h. 55 h. 57 h. 59 h. 61 h. 63 h. 65 h. 67 h. 69 h. 71 h. 73 h. 75 h. 77 h. 79 h. 81 h. 83 h. 85 h. 87 h. 89 h. 91 h. 93 h. 95 h. 97 h. 99 h. 100 h.

— (Narbonne) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.

— (Lassante) : 12 h. 14 h. 16 h. 18 h. 20 h. 22 h. 24 h. 26 h. 28 h. 30 h. 32 h. 34 h. 36 h. 38 h. 40 h. 42 h. 44 h. 46 h. 48 h. 50 h. 52 h. 54 h. 56 h. 58 h. 60 h. 62 h. 64 h. 66 h. 68 h. 70 h. 72 h. 74 h. 76 h. 78 h. 80 h. 82 h. 84 h. 86 h. 88 h. 90 h. 92 h. 94 h. 96 h. 98 h. 100 h.